



L'écho de LOUPIAC

JANVIER 2021

N° 26

MAIRIE

2 Rue de la Mairie
81800 LOUPIAC
Tel : 05.63.33.76.82
Fax : 05.63.41.66.19
mairie.loupiac81@orange.fr

Ouverture au Public :

Lundi , Mardi Jeudi

8 h 30 - 12 h 00

Le Mercredi

13h30 - 17h



SOMMAIRE :

P2-3 : TRAVAUX

P4 : PROJETS

P5 : SITE-COVID

P6-7 : BONS GESTES

P8-9 : L'AGGLO

P10 : ETAT CIVIL

P10-11-12 :

ASSOCIATIONS

EDITO DU MAIRE

Cette année 2020 particulièrement éprouvante est terminée. Les livres d'Histoire se souviendront de cette période inédite et perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien.

Nous avons été privés de la richesse de notre vie locale, la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs, en passant par la commémoration du 11 novembre...

Ces moments que nous avons toujours connus et dont nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué.

Vous connaissez mon attachement à la commune de Loupiac et aux Loupiacais ainsi que mon engagement pour agir dans le sens de l'intérêt général.

Dans un village de moins de 500 habitants, tout n'est pas possible ou pas tout de suite, les ressources sont contraintes. J'ai cependant la conviction que nous avons pu faire beaucoup pour la qualité de vie à Loupiac.

Nous ferons tout notre possible pour continuer à investir grâce au soutien de nos partenaires institutionnels.

Jamais les vœux de santé, de prospérité et de joie n'auront été aussi importants pour moi qu'en ce début d'année 2021.

J'espère retrouver rapidement nos petits bonheurs et nos instants de convivialité que nous imaginons autour de cette nouvelle Halle et ce cœur de village toujours en constante amélioration, ce bien-vivre ensemble qui demeure, malgré les circonstances, notre identité. Le conseil municipal vous souhaite bon courage à toutes et à tous.

Prenez soin de vous, restons vigilants ensemble et continuons à véhiculer les valeurs qui sont les nôtres.

P.CAUSSE (Maire de LOUPIAC).

Directeur de la publication :

Patrick CAUSSE

Conception : G AUGÉ

Comité de rédaction :

P CAUSSE, L ESTRADA

P POZZA G AUGÉ

Impression Rebond - ALBI

05 63 47 27 40

www.asso-rebond.fr

La halle est finie ...



Le projet de la halle arrive à son terme. Les piliers ont été habillés de leur crépis qui font miroir au bâtiment voisin de la Mairie. L'éclairage a été posé par un artisan local et fonctionne déjà au même rythme que l'éclairage public, permettant à ceux qui le souhaitent de s'abriter même le soir.

Ce projet représente un montant H.T. de 131 737.73 €, la commune obtenant 80% d'aide; ce qui représente 105 414.23 €. Le reste à charge de la commune est de 26 353,50 €.

Cet ouvrage va permettre à tous, jeunes et moins jeunes de se retrouver au centre-bourg. Actuellement, le mercredi soir entre 17h15 et 17h45, les adhérents de l'AMAP de Loupiac peuvent récupérer leur panier de légumes. Ce moment de convivialité et de rencontre se déroule au même moment et juste à côté de notre pizzaiolo L'en K qui propose ses excellentes pizzas.

Enfouissement des réseaux électriques ...

La rue des Forges, au centre-bourg, et la route de l'église ont vu des travaux d'enfouissement être réalisés. Le réseau électrique, le réseau Orange ainsi que l'éclairage public ont été déposés pour le côté esthétique mais aussi concernant la vétusté. Ces travaux précèdent ceux qui vont être réalisés sur les prochaines années (2021 et 2022).

Sur la route de l'église l'ensemble de la voirie va être recalibrée. La partie voirie sera calibrée à 4 mètres de large joutée d'un trottoir de 1.50m. Cette liaison douce va permettre que les piétons soient beaucoup plus en sécurité qu'actuellement.

Quelques places de parking vont être réalisées devant l'entrepôt communal dans le secteur des Castels. La rue des forges, quant à elle, fera partie des travaux prévus pour 2022.



Les abords de l'église ...



Réfection des abords de l'église :

Une grille de caniveau a été posée entre l'église et l'ancien presbytère. L'ancienne cuve à gaz derrière l'église n'est plus.

Suite à ces travaux, une réfection était nécessaire afin d'avoir le parvis de l'église propre. L'enrobé a été refait.



Places de parking ...



Six places de parking ont été créées aux abords de la Halle. Ce stationnement va permettre aux parents qui viennent déposer les enfants au bus de bien se garer et surtout en sécurité. Ces places serviront aussi pour accueillir des véhicules les soirs où la salle des fêtes sera occupée.

Devant la M.A.M. les places de parking ont été tracées ainsi que le long de la clôture jouxtant l'espace vert et les logements des vignes. Cela permet aux automobilistes de bien se stationner avec les espaces nécessaires.

Marquage au sol et signalisation ...

Marquages au sol et panneaux de signalisations :

L'ensemble des marquages au sol ont été repris. Après 5 ans il était nécessaire de reprendre ce marquage (passages piétons, dos d'ânes, stationnements, lignes de circulation, etc).

De plus, des panneaux de signalisations verticaux ont été remplacés. La commune a pu bénéficier d'aides du département (30%) et de l'Etat (30%).



Fibre Optique ...

La construction du réseau de fibre optique a été réalisée sur la commune.

La date de mise en service avancée par le Département du Tarn se fera durant le second semestre 2021.



Projets 2021 ...



Rue des Chappuses :

L'aménagement qui avait été réalisé en 2015 à la Mairie, au carrefour de la route de Parisot et route de Lisle va être poursuivi jusqu'au bas de la côte (au carrefour de la route des Chappuses, l'impasse des Peyrouliès, la route de Couffouleux, et la route de l'église). L'urbanisation impasse des Peyrouliès a nettement augmenté et il est nécessaire de sécuriser les piétons afin qu'ils rejoignent la place de la Mairie et la Halle en toute sécurité. La voirie sera calibrée à 5m tout comme la partie réalisée en 2015. Là aussi les réseaux électriques, Orange et l'éclairage public seront enfouis.

Le fossé gauche en descendant va être canalisé par un busage et le trottoir va être réalisé par-dessus. Côté droit, le prolongement de la partie antérieure a été réalisé en espace vert. Ce projet devrait se réaliser d'ici l'été 2021.

Route de l'église :

Les travaux de ce dossier devraient se réaliser fin 2021. Là aussi un calibrage de 4m de large sur la voirie et 1.5m de trottoir verront le jour. Le trottoir sera réalisé côté bâtiment communal et station d'épuration.

Le début de ce projet commence au niveau du dernier lotissement habité en sortie de village jusqu'à la rue des Castels.

L'ensemble des deux projets seront réalisés grâce à des aides de l'Etat, du département et de l'Europe



Panneau d'affichage ...



Le panneau d'information du centre bourg va être déplacé afin de ne plus masquer la Halle.

Celui-ci va être posé en parallèle de la rue de la Mairie à l'angle du logement jouxtant le secrétariat, côté enherbé.





Découvrez le courant février sur votre PC, votre tablette, votre téléphone

La vaccination et la COVID 19...

LA VACCINATION DANS LE TARN

Retrouvez la liste des centres de vaccination du Tarn sur le site www.sante.fr

Pour prendre rendez-vous :
www.sante.fr ou 08 09 54 19 19

Un courrier de la mairie a été déposé deuxième quinzaine de janvier dans toutes les boîtes à lettre des habitants de la commune:

Elle apporte des informations sur les modalités à suivre en matière de vaccination, notamment pour les plus de 75 ans.

Ce courrier s'adresse aussi à tous les habitants afin de combattre l'isolement.

La Préfecture a demandé à la Mairie de lui faire part de toute personne qui serait isolée (pour laquelle ni famille, ni personnel médical ni personnel de services à la personne ne pourraient aider). Nous comptons donc sur la solidarité de chacun afin de communiquer à la Mairie les coordonnées des administrés qui seraient dans cette situation. La Préfecture devrait communiquer sous peu sur la création d'une cellule territoriale d'appui à l'isolement.



Adoptons les bons gestes ..



À RECYCLER

dechets.menagers@ted.fr

N°Vert 0 800 007 236

Appel gratuit depuis un poste fixe

CITEO



CARTONS,
BRIQUES ALIMENTAIRES

MÉTAL : AÉROSOLS,
BIDONS, BOÎTES,
BARQUETTES, CANETTES,
CONSERVES, PAPIER ALU...



BOUEILLES, FLACONS
ET CONTENANTS EN PLASTIQUE
Inutile d'enlever les bouchons !

PAPIERS, JOURNAUX,
REVUES, MAGAZINES
Non froissés, non déchiquetés



INTERDIT !

dechets.menagers@ted.fr

N°Vert 0 800 007 236

Appel gratuit depuis un poste fixe

CITEO



POLYSTYRÈNES



RESTES DE REPAS :
ÉPLUCHURES DE FRUITS
ET LÉGUMES, PAIN,
ESSUIE-TOUT, SERVIETTES
EN PAPIER, SACHETS DE
THÉ, DOSETTES, FILTRES
À CAFÉ, MARC DE CAFÉ...

PLASTIQUES DIVERS :
SACS, FILMS, VAISSELLE, BOÎTES, GOBELETS,
POTS DE YAOURT, CRÈME DESSERT, COM-
POTE, CONFITURE, BEURRE...



MATÉRIEL DE BUREAU :
STYLOS, CARTOUCHES,
BÂTON DE COLLE,
TROMBONES,
AGRAFES...



Adoptons les bons gestes ...

Ne brûlons plus nos déchets verts à l'air libre !

Depuis longtemps ancrée dans nos habitudes, activité à première vue anodine, nous continuons de **brûler des déchets verts** à l'air libre. **Il est pourtant strictement interdit de brûler à l'air libre les déchets verts par les particuliers et les collectivités sur l'ensemble du département ***.

Qu'est ce qu'un déchet vert ?

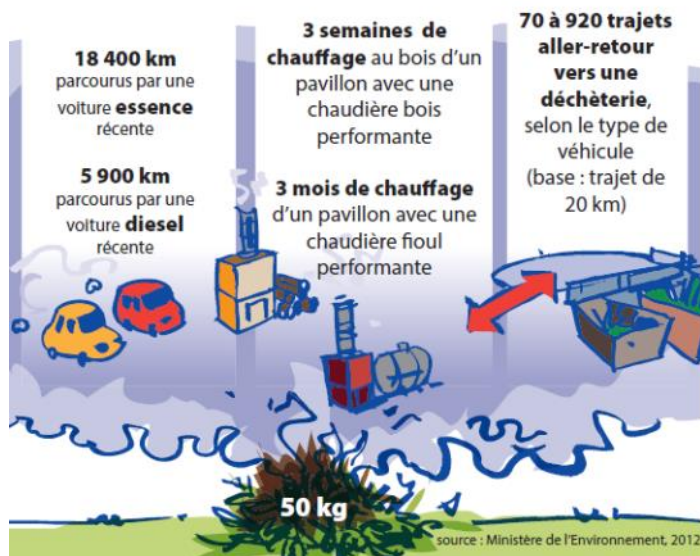
Ce sont les feuilles mortes, les tontes de gazons, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'égavage, les déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus des parcs et jardins des particuliers.



Que risque-t-on ?

Toute infraction est passible d'une contravention jusqu'à 450 € (article 131-13 du code pénal).

Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de **poussières** que :



Pourquoi cette interdiction ?

Ne brûlons pas notre capital santé !

Troubles de voisinage : odeurs, fumées

Risques d'incendies

Augmentation de la pollution atmosphérique : source d'émission importante de substances polluantes dont des gaz et particules

Impact sanitaire : la perte moyenne d'espérance de vie liée à la pollution particulaire est d'environ 8 mois par personne en France (source : sante.gouv.fr, 2002)

En PACA, plus de 900 000 personnes, soit 20% de la population, sont exposées à des dépassements des normes de la qualité de l'air (source : Air Paca).

Le saviez-vous ?

42 000 décès par an liés à la pollution de l'air en France, et notamment aux particules fines (PM_{2,5} et PM₁₀). Enquête sur l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique dans 25 pays de l'Union Européenne réalisée dans le cadre du programme CAFE (Clean Air For Europe) de la Commission européenne (2005).

165 kg par personne de déchets verts produits par an. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre chaque année en France (source ADEME).

Une combustion très polluante

Le brûlage des déchets verts correspond à une combustion peu performante qui émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides.

Les particules véhiculent des composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furannes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités.

En direct de l'agglomération ...

SOUTIEN À L'ACHAT LOCAL



Pour soutenir nos commerçants, artisans, une plateforme numérique a été lancée fin novembre par le Département du Tarn, la CCI et la Chambre des Métiers.

La Communauté d'agglomération, partenaire de cette opération, a mis en place un plan d'actions soutenu pour accompagner les professionnels à se référencer sur cette plateforme 100% tarnaise.

Un plan de communication, en complément de celui du département, accompagne la démarche sur notre territoire sous forme d'affichage urbain, campagnes radio et réseaux sociaux.

Vous souhaitez être référencé et rejoindre cette plateforme pour proposer vos produits ?

Contactez le Service ÉCONOMIE

Stéphane Capgras | 06 08 03 05 91 ou Kamel TELALI | 06 35 46 45 96
economie@gaillac-graulhet.fr

Pour consommer local et soutenir vos commerçants et artisans de proximité, rendez-vous sur www.achat-tarn.com

RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

NOUVEAU SERVICE

Le dispositif Rénovam, mis en place par la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, arrive à échéance le 31/12/2020.

Dès 2021, un nouveau service prend le relais et vous permet d'adresser vos demandes d'accompagnement pour la rénovation énergétique au Guichet Unique (diagnostic de votre logement, accompagnement aux demandes de financement, ou encore assistance au suivi des travaux) dans le cadre de Rénov'Occitanie, le service public de la Région.

CONTACTS Guichet Unique :

> Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) | 05 63 60 16 80
> L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (Adil) | 05 63 48 73 80

MÉDIATHÈQUE

UN SERVICE DRIVE SUR LE TERRITOIRE

Vos médiathèques ont réouvert mais toute la culture reste toujours accessible en Drive !

Pour profiter au maximum du service, rien de plus simple :

1 Réservez vos supports en ligne sur www.media.gaillac-graulhet.fr

2 Récupérez vos documents en toute sécurité dans l'espace drive de votre médiathèque ou sur une borne de lecture* en mairie.

*Pour localiser les bornes de lecture du territoire, c'est par ici :

<https://media.gaillac-graulhet.fr> > rubrique Le réseau > Bornes de lecture



AIDES À L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

L'Agglomération contribue à hauteur de 220 000 € au fonds L'OCCAL, le fonds régional et partenarial en soutien aux secteurs du commerce, artisanat, tourisme, hôtellerie, restauration, culture, événementiel, sports et loisirs.

3 volets pour vous accompagner :

- 1 Permettre le redémarrage par un soutien à la trésorerie (loyers, ressources humaines spécifiques, BFR...) via des avances remboursables.
- 2 Accompagner les investissements de relance (investissements matériels, immatériels, sanitaires, digitalisation...) par des subventions.
- 3 **NOUVEAU** L'OCCAL loyers

COMMENT ? Prise en charge d'un mois de loyer dans la limite de 1.000€ sur présentation d'une pièce attestant d'un loyer exigible pour le mois de novembre ou décembre 2020.

Une prise en charge à parité Région / Agglo

POUR QUI ? Les commerces indépendants jusqu'à 10 salariés :

- ayant un pas de porte,
- ayant fait l'objet d'une fermeture administrative
- redevable d'un loyer pour leur local professionnel durant cette fermeture

⚠ Exclut : les loyers dus à un proche ou à une SCI "familiale"

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/fond-locall-loyers>

Contact:

- Par mail : locall@laregion.fr
- 0805 18 19 20 pour les entreprises du tourisme, industrielles et du commerce
- 0806 80 39 00 pour les entreprises artisanales
- 3010 pour les associations touristiques, du tourisme social et solidaire, de la culture

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

PROLONGATION DE L'EXPÉRIMENTATION JUSQU'AU 31 MARS 2021

Ce service de transport public sur le territoire de l'agglomération, est ouvert à tous !

Il permet de bénéficier d'un moyen de transport vers les communes desservies par le réseau de bus LIO et les gares ferroviaires et routières.

Selon les zones, il fonctionne du mardi au samedi, dont les jours de marchés et les mercredis après midi pour les activités extra-scolaires.

www.gaillac-graulhet.fr > rubrique Transport à la Demande.



DÉCHETS

Pour joindre le Service Déchets, un numéro vert est à votre disposition :

N°Vert 0 800 007 236
(appel gratuit depuis un poste fixe).

Nous sommes à votre écoute tous les matins, du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Retrouvez les calendriers de collecte 2021 dès début janvier sur le site de l'agglomération : www.gaillac-graulhet.fr > Rubrique Déchets

TOURISME

VOTRE OFFICE DE TOURISME EST À VOS CÔTÉS ET VOUS ACCOMPAGNE :

• Vous avez des interrogations ? Vous souhaitez les mutualiser et échanger entre vous ?

Un groupe Facebook « Acteurs touristiques Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet » est à votre disposition afin de communiquer plus facilement.

FACEBOOK

@Gaillac Graulhet Agglomération

L'ÉCHO DE LOUPIAC

Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

Un service pour vous aider à rénover votre logement ...

Depuis 2017, le dispositif **Rénovam**, mis en place par la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, a accompagné près de 2000 demandes afin de vous aider à réaliser des économies grâce à la rénovation énergétique de votre logement. **Ce dispositif arrive à échéance le 31 décembre 2020.**

Dès 2021, vous pourrez adresser vos demandes d'accompagnement pour la rénovation énergétique au Guichet Unique dans le cadre de **Rénov'Occitanie**, le service public de la Région. Vous y trouverez tous les éléments pour faire de votre projet de travaux une réussite : diagnostic de votre logement, accompagnement aux demandes de financement, ou encore assistance au suivi des travaux.

CONTACTS Guichet Unique

(ils restent les mêmes que pour RÉNOVAM)

- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ☎ 05 63 60 16 80
- L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (Adil) ☎ 05 63 48 73 80

Les conseillers vous apporteront une réponse neutre et gratuite sur les questions techniques et financières, **adaptée à votre situation.**

Vous pouvez également être accompagné pour adapter votre logement, à votre handicap ou perte d'autonomie liée à l'âge, afin de vous maintenir à domicile (voir conditions de revenus).

Enfin, les propriétaires de **logements locatifs** peuvent également être aidés et conseillés dans la rénovation de leurs logements, sous certaines conditions.

Soliha est mandaté par le Conseil Départemental pour cet **accompagnement complet**. Vous pouvez les contacter :

CONTACTS Soliha

- Pour des travaux d'adaptation ☎ 05 63 48 58 90
- Pour les logements locatifs ☎ 05 63 48 10 80

Le calendrier des ordures ménagères ...



☎ N°Vert 0 800 007 236

Le matin de 9H00 à 12H00

courriel

dechets.menagers@gailiac-graulhet.fr

site web

www.gaillac-graulhet.rubrique.environnement/calendriers.de.collecte

Chaque usager est responsable du lavage de ses conteneurs.

Toujours sortir ses conteneurs la veille au soir de la collecte, les rentrer au plus tôt pour le confort de tous.

Conteneur cassé ou volé ?
Contacter le numéro vert et / ou rendez-vous en mairie.

Les conteneurs sont mis à la disposition du logement, merci de les laisser dans celui-ci en cas de vente ou de location.

CALENDRIER DE COLLECTE

2021

Loupiac

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
	5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

L	M	M	J	V	S	D
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JOURS DE COLLECTE

- DÉCHETS RÉSIDUELS
- EMBALLAGES RECYCLABLES (semaines impaires)
- REPORT DE JOUR DE COLLECTE

Etat civil 2020...

Naissances hors commune :

BAUTE Noam, Serge, Daniel, Augustin
CHOULY Anaïs
DELMAS Mia, Ninon, Désirée
PASSERON Mia, Pascale, Wilhelmine
RATHQUEBER Jayden, Tony, Louis, Jean-Michel

né le 06 juin 2020 à Toulouse 31
née le 28 novembre 2020 à Lavaur 81
née le 10 janvier 2020 à Toulouse 31
née le 11 mars 2020 à Albi 81
né le 12 mai 2020 à Lavaur 81



Mariages : Néant

Décès :

FAURÉ Elise, Simone, Raymonde veuve ASSIÉ
LONGHI Michelle, Juliette veuve SORE
PUJOL Marie Thérèse Josette veuve SÉGUIER

décédée le 24 décembre 2020 à Lavaur 81
décédée le 05 janvier 2020 à Toulouse 31
décédée le 30 décembre 2020 à Rabastens 81

Créarts...



La page de 2020 se tourne mais restera mémorable pour toujours. C'est avec un réel plaisir après la rupture du coronavirus que nous reprendrons nos après midi de loisirs créatifs du mardi de 14h à 17h. C'est un vrai moment de détente et de joie pour les adhérentes de se retrouver. A bientôt et heureuse année 2021.

L'AMAP...



Depuis le mois de juin, différentes réunions d'informations se sont déroulées à la mairie de Loupiac et sur le lieu de production des légumes, en présence de représentants du réseau des AMAP de Midi Pyrénées. Ces réunions ont permis d'échanger et décider ensemble du fonctionnement. L'AMAP a vu le jour en novembre 2020.

Une AMAP, qu'est-ce que c'est ?

Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, c'est une forme de partenariat solidaire entre un agriculteur local et des familles. Un contrat est formalisé et renouvelable chaque année.

Des consommateurs s'engagent à acheter à l'avance des légumes biologiques, produits localement et ceci assure ainsi un revenu équitable au maraîcher producteur.

C'est aussi se nourrir avec les produits de saison, découvrir des variétés anciennes de légumes, de nouvelles saveurs saines, biologiques et goûteuses. Ce sont des moments de partage dans la confiance et la convivialité.

L'exploitation de notre maraîchère, Corine Touchet, est située au 150 route de La Bonde, sur la commune de Loupiac.

En fait, chaque mercredi de 18h à 19h, jour de la venue aussi du Camion Pizza, les familles adhérentes récupèrent leur panier de légumes.

Les paniers sont fournis chaque semaine sur une durée de 8 mois, échelonnée de novembre à la fin du mois de mai.

8 familles de Loupiac et des environs proches ont participé au démarrage du projet. Aujourd'hui, nous comptons 14 familles, presque le double, c'est dire que le bouche à oreille a été efficace.

Bonne nouvelle, d'autres personnes peuvent nous rejoindre dans cette aventure, elles ne seront pas déçues car la qualité des légumes est au rendez-vous et l'ambiance conviviale également.

Vous pouvez nous contacter au 05 34 25 15 42
ou par mail : amap.loupiac81800@gmail.com

Béatrice Vrech : « Amapienne »



Des nouvelles de l'école ...

Un grand bonjour de la part de toute l'école !

Nous sommes heureux et heureuses de voir que notre école se développe bien. Les journées s'organisent, les clubs et activités ponctuelles se développent. Notre atelier est toujours un lieu de fourmillement d'idées : fabrication de papier, de savon, de doudous, de jardin japonais..

En ce moment, l'écriture est à l'honneur : confection d'histoires, de bandes dessinées, dictées, récit d'introspection et tout ça sur la base de la libre participation. Les plus jeunes apprennent avec joie à tracer les lettres de leur prénom, puis celle de leurs copains.

Nous avons hâte que le soleil revienne pour profiter de notre forêt. Pendant l'hiver, un jeune a de lui-même lancé une campagne de financement participatif pour acheter des arbres fruitiers et les planter. Le club nature prend de l'ampleur dans l'école : sous l'impulsion de Pierre-Henri, notre stagiaire, plusieurs projets sont en train de voir de le jour : autour du recyclage, des oiseaux et du jardin. Nous aimerions beaucoup construire des jardinières et qu'elles puissent être un lieu de rencontre et de partage entre l'école et les habitants du village. À suivre, donc !

On vous souhaite beaucoup de douceur et de joie pour cette nouvelle année.



La M.A.M. Les Petits Loups ...



Cette année 2020 à la MAM s'est finie par la visite du Père Noël . Celui-ci nous a fait la surprise de passer lors d'un goûter.

Il nous a déposé des chaussettes garnies de friandises mais il est surtout venu voir si les enfants avaient été sages et s'il pouvait le soir du 24 décembre amener pour la Mam des cadeaux sous le sapin , ce qui fût le cas .

Nous démarrons 2021 avec des conditions sanitaires dues à la covid toujours compliquées, mais nous mettons tout en oeuvre pour que les enfants continuent à s'épanouir sereinement .

La MAM les P'tits Loups vous souhaite à tous une très bonne nouvelle année .



Les ADMR ...



A l'ADMR la notion de proximité est fondamentale et est à la base de projets associatifs.

L'association est gérée par des bénévoles bien implantés sur le territoire.

Anne Marie AZEMAR (Montans) Camille CARALP (Peyrole) Anne Marie VIRGINIE (Parisot) **Claudie** DEFAUD (Loupiac)

L'année 2020 restera mémorable avec la pandémie du coronavirus. Vu la gravité de cette crise nous avons été obligé de nous adapter quotidiennement. Notre activité a repris normalement grâce à nos personnels à l'écoute et très impliqués.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2021.

Le Mot du Comité des fêtes ...

En 2020 la COVID 19 a chamboulé nos festivités au point d'être obligé de reporter tous nos projets. Malgré cela le Comité est resté actif et a œuvré pour le futur.

Divers travaux ont été réalisés :



- Nettoyage et aménagement du local (pose d'un plan de travail et d'éléments de cuisine, peinture, carrelage etc...)
- Inventaire du matériel
- Rangement
- Recherche d'idées nouvelles.

Comme chaque année, nous avons tenu à respecter la tradition de Noël.

Le Père Noël a offert des confiseries aux petits enfants que nous leur avons distribuées dans leur foyer. (Si vous avez des enfants de moins de 10 ans et que vous n'avez pas reçu vos chocolats merci de nous contacter.)



Regardez notre vidéo sur Youtube : le Père Noël à Loupiac 81800

Des colis gourmands ont également été remis aux personnes âgées.



Votre générosité et nos finances ont permis d'agré-
menter notre village pendant la période des fêtes.
Nous avons souhaité recréer la magie de Noël avec
l'achat d'un sapin, d'un projecteur pour un mapping
sur la mairie, de guirlandes lumineuses accrochées
sur la nouvelle halle.

De plus, 2 toiles de toit pour les chapiteaux ont été
changées ainsi que leurs côtés.

Malgré l'incertitude des prochains mois, nous tra-
vaillons sur un programme de manifestations amé-
nagées pour renouer avec tous les moments festifs
que nous attendons tous.

Le bureau et tous les bénévoles vous adressent
leurs meilleurs vœux !

Nous contacter : festivites.loupiac@gmail.com

Nous retrouver sur Facebook : Comité des fêtes de Loupiac 81800

Distribution de colis aux personnes âgées ...

52 colis ont été distribués quelques jours avant Noël. Cette année est particulière et le contexte sanitaire ne nous a pas permis de le donner aux personnes âgées comme les années précédentes. Les colis ont été distribués par binômes masqués (comité des fêtes et mairie) et sans rentrer dans les domiciles.

